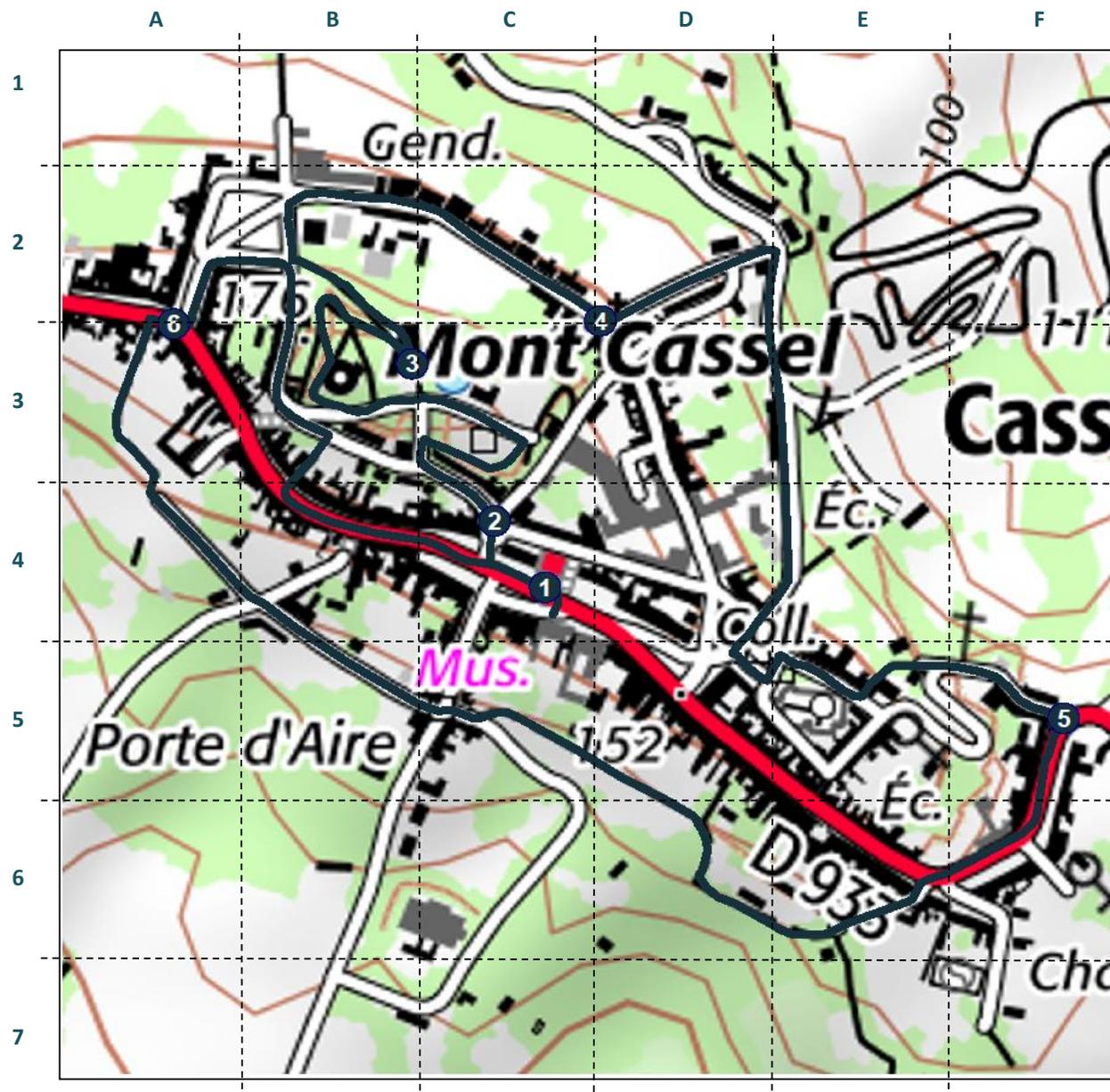


Cassel, par rues et ruelles

(3 Km 400 - 1 h 00)

Départ : Grand-Place CASSEL

1. Face au musée départemental, partez à droite. Chemin faisant passez devant le N° 20 (hôtel du Prévost Saint-Pierre) et apercevez la Porte d'Aire.
2. Montez vers la gauche la rue du château puis passez un peu plus loin la Porte du Château. Sur la gauche observez le jardin flamand. Bifurquez à droite et rejoignez en haut le monument des trois batailles (1071-1328-1677). Passez devant la crypte et admirez le jardin. Revenez vers le Moulin et passez à sa gauche. Descendez par un petit chemin à gauche au Mur Romain. Remontez ensuite à la table d'orientation Nord. Passez au pied de la statue du Maréchal Foch puis suivez l'allée du jardin public classé.
3. Bifurquez à gauche et rejoignez en contrebas la place Vandamme. Longez la salle polyvalente à droite puis empruntez à droite la rue de Bergues.
4. A la chapelle dite de Horne, octogonale (1732), descendez à gauche. En bas, continuez à droite par la rue de Dunkerque. Croisez l'ancien abreuvoir à chevaux. Passez la Porte de Dunkerque et débouchez sur la place, puis dirigez-vous à gauche vers l'église en passant devant le monument aux morts. Face à la chapelle du Collège des Jésuites, descendez à gauche le chemin du Chapitre.
5. Montez à droite la rue du Maréchal Foch. Franchissez la Porte d'Ypres puis virez à droite dans le chemin des Remparts. A l'extrémité, ce chemin devient ruelle très étroite (dont la largeur minimale est de 70 cm) et débouche rue Bollaert-le-Gavrian. Bien suivre le balisage.
6. Partez à droite et traversez à gauche la place Vandamme. Grimpez la rue Saint Nicolas puis descendez à droite les ruelles pavées. Tournez ensuite à gauche rue Monneclaye et retrouvez la Grand-Place





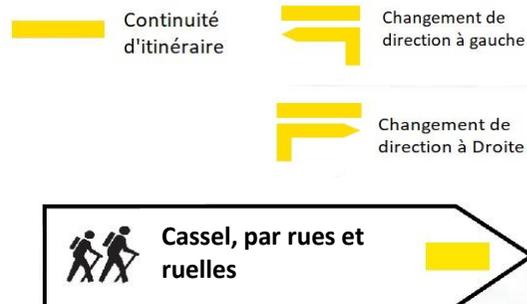
Cassel, par rues et ruelles

(3 Km 400 - 1 h 00)

Départ : Grand-Place CASSEL

Suivez le guide!

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires(améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DÉPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Avis du Randonneur :

*Circuit à découvrir toute l'année, ce parcours familial est sans difficulté et ravira les amateurs d'histoire et de patrimoine. Les traversées de rues seront cependant effectuées avec prudence. Profitez des nombreux estaminets de Cassel pour goûter à l'ambiance et à la cuisine flamande.
Balisage jaune.*